

24 SEVRES
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 24/32 rue Jean Goujon 75008 Paris
797 737 293 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27 JUIN 2025

Le 27 juin 2025,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'Associé Unique de la Société, la société **LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton**, dont le siège social est situé 22, avenue Montaigne 75008 PARIS, identifiée sous le numéro unique d'identification 775 670 417 RCS PARIS, propriétaire de l'intégralité des 400 actions composant 100% du capital social et des droits de vote de la Société, dûment représentée par Monsieur Stéphane BIANCHI, dûment habilité,

.../ ..

2. A pris les décisions suivantes portant sur :

.../ ..

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le **résultat déficitaire** de l'exercice clos le 31 décembre 2024, comme suit :


	En euros
▪ La perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à	(42 564 864,02)
▪ Compte tenu d'un report à nouveau débiteur au 31 décembre 2024 de	(12 716 859,48)
▪	-----
▪ Le montant total reportable est de	(55 281 723,50)
	=====
Report à nouveau porté à un montant débiteur de	(55 281 723,50)

L'Associé Unique prend acte de ce qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des 3 exercices précédents.

*Cette décision est **adoptée** par l'Associé Unique.*

.../ ..

Extrait certifié conforme

DocuSigned by:

3CA57D05FF1641A...

Alexandre ARNAULT
Président

24 SEVRES

Société par actions simplifiée

24-32 rue Jean Goujon

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

24 SEVRES

Société par actions simplifiée

24-32 rue Jean Goujon

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'associé unique de la société 24 SEVRES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 24 SEVRES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Faits caractéristiques de l'exercice » et « Evènements significatifs postérieurs à la clôture » exposent les estimations effectuées par la direction, établies sur la base des informations disponibles et correspondant à la meilleure estimation des coûts qui seront encourus dans le cadre de la mise en œuvre du plan de départs volontaires autonomes. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des estimations visées ci-dessus. Par ailleurs, nous nous sommes assurés que ces notes fournissaient une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 juin 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Guillaume TROUSSICOT



SASU 24 SEVRES

24/32 RUE JEAN GOUJON

75008 PARIS

Exercice clos le : 31/12/2024

APE : 7010Z

SIRET : 797 737 293 00010



Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN ACTIF.....	2
BILAN PASSIF.....	3
COMPTE DE RESULTAT 1/2	4
COMPTE DE RESULTAT 2/2	5
ANNEXE.....	6
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7
PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	9
Conventions comptables générales	9
Continuité de l'exploitation	9
Utilisation d'estimations	9
Changement de méthode et comparabilité des exercices	9
Immobilisations incorporelles et corporelles	10
Autres immobilisations financières	10
Frais de recherche et développement (site internet)	10
Stocks	11
Créances et dettes	11
Opérations en devises.....	11
Provisions	12
Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite	12
Notion de résultat courant et exceptionnel	12
Divers	12
NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN	13
Immobilisations incorporelles	13
Disponibilités	13
Engagements de retraite	13
Provision pour points de fidélité	14
Emprunts et dettes financières divers	14
IMMOBILISATIONS.....	15
AMORTISSEMENTS	16
PROVISIONS.....	17
CREANCES ET DETTES	18
ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN	19
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	20
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	21
CAPITAL SOCIAL	22
CHARGES A PAYER	23
NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	24
Intégration fiscale.....	24
Situation fiscale différée ou latente	24
VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	25

TRANSFERTS DE CHARGES	26
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	27
AUTRES INFORMATIONS	28
Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	28
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration	28
Liste des transactions effectuées avec des parties liées	28
Honoraires des commissaires aux comptes	28
EFFECTIF MOYEN	29
EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE	30
ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	31

COMPTES SOCIAUX

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 458 759	23 261 457	197 302	686 985
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	23 458 759	23 261 457	197 302	686 985
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisation incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	745 693	438 797	306 896	419 746
	Terrain				
	Constructions				
Installations techniques mat et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	745 693	438 797	306 896	419 746	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	0	0	0	0	
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)	24 204 453	23 700 254	504 198	1 106 731	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS	21 438 211	6 882 632	14 555 579	32 635 583
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	21 438 211	6 882 632	14 555 579	32 635 583
	Avances et Acomptes versés sur commandes	581 071		581 071	1 027 387
	CREANCES (3)	9 880 009	0	9 880 009	12 855 854
	Créances clients et comptes rattachés	2 121 202		2 121 202	2 559 217
	Autres créances	1 719 433		1 719 433	1 752 263
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilité	5 584 461		5 584 461	7 901 614	
Charges constatées d'avance	454 913		454 913	642 760	
TOTAL (III)	31 899 291	6 882 632	25 016 659	46 518 824	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF	56 103 744	30 582 886	25 520 858	47 625 555	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES	0	12 015 302
	Réserve légale - Réserves indisponibles		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		12 015 302
	Autres réserves		0
	Report à nouveau	-12 716 859	
	Résultat de l'exercice	-42 564 864	-24 732 161
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL des capitaux propres	-55 241 724	-12 676 859	
Autres fonds	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL des autres fonds propres	0	0
Provisions	Provisions pour risques	350 000	350 000
	Provisions pour charges	14 701 194	497 790
	TOTAL des provisions	15 051 194	847 790
Dettes (1)	DETTES FINANCIERES	44 048 124	31 324 470
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	44 048 124	31 324 470
	DETTES D'EXPLOITATION	21 549 805	25 112 323
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	381 967	303 819
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 768 173	19 231 888
	Dettes fiscales et sociales	5 399 665	5 576 617
	DETTES DIVERSES	113 458	3 017 830
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	113 458	3 017 830	
Produits constatés d'avances (1)			
TOTAL des dettes	65 711 387	59 454 624	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		25 520 858	47 625 555
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			
(1) dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		65 711 387	59 242 737
(2) dont concours bancaires courantes, et soldes créditeurs de banques			

Compte de Résultat 1/2

1/2

				31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	13 921 742	73 413 341	87 335 083	99 273 079
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 110 551	11 010 736	14 121 287	18 795 457
	Montant net du chiffre d'affaires	17 032 293	84 424 076	101 456 370	118 068 536
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 710 700	3 225 499
	Autres produits			372 852	285 257
	Total des produits d'exploitation (1)			109 539 921	121 579 291
	Achats de marchandises			49 165 893	66 652 311
	Variation de stock			18 246 280	-2 235 959
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			32 495 973	37 508 099
	Impôts, taxes et versements assimilés			8 637 540	12 791 125
	Salaires et traitements			11 411 092	11 765 704
	Charges sociales du personnel			5 325 478	5 213 298
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			609 630	970 715	
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations			6 882 632	7 049 619	
- sur actif circulant			14 701 194	497 790	
Autres charges			2 331 140	2 981 529	
Total des charges d'exploitation (2)			149 806 853	143 194 230	
RESULTAT D'EXPLOITATION				-40 266 932	-21 614 939
Opéra.co mm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (3)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)			62 946	104 024
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			62 946	104 024	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)			2 245 883	3 180 345
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			2 245 883	3 180 345	
RESULTAT FINANCIER				-2 182 938	-3 076 321
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				-42 449 869	-24 691 260

Compte de Résultat 2/2

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
RESULTAT FINANCIER		-2 182 938	-3 076 321
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-42 449 869	-24 691 260
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLE	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44 945	17
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	70 050	40 884
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles	114 995	40 902
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-114 995	-40 902
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		109 602 867	121 683 316
TOTAL DES CHARGES		152 167 731	146 415 477
RESULTAT DE L'EXERCICE		-42 564 864	-24 732 161
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		62 946	104 024
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		2 086 986	3 180 345

Annexe

- Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024.
 - Le total du bilan avant répartition s'élève à 25 520 858 euros.
 - Le compte de résultat de l'exercice présente un déficit de 42 564 864,02 euros.
 - L'exercice présenté est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.
 - L'exercice précédent était d'une durée identique.
 - La société a pour activité l'achat, la vente et le négoce par tous circuits de distributions physique ou commerce électronique, en qualité de grossiste ou de détaillant de tous produits ou articles d'habillement, de voyage, de maroquinerie, de parfumerie, de cosmétique, d'horlogerie, de joaillerie, d'accessoires de mode, de lunettes, d'alcools...
-

Faits caractéristiques de l'exercice

En 2024, 24 Sèvres a vu ses ventes ralentir en raison d'une baisse de la demande, associée à un ralentissement du marché du luxe sur tous les continents.

Le 14 février 2024, la DGFIP a notifié, par lettre recommandée, à la société 24S, un contrôle fiscal portant sur les années 2021 et 2022. Deux points d'attention ont été soulevés :

- La non-réintégration de la marge commerciale sur la provision pour risque de notre programme de fidélité,
- La non-réintégration des frais accessoires sur la valorisation de nos stocks.

À l'exception de ces deux éléments, ce contrôle fiscal s'est très bien déroulé et celui-ci s'est terminé fin novembre 2024.

La société 24 Sèvres a été contrainte de mettre en place un projet d'évolution de son organisation visant à lui permettre de sauvegarder sa compétitivité. En effet, le montant des pertes cumulées par l'entreprise depuis sa création et le fait que le business model initial ne permettait pas de dégager des bénéfices à terme ont nécessité une profonde réorganisation.

Ce projet s'inscrivant dans le cadre d'un Plan de Départs Volontaires Autonome (le « PDVA » ou le « Plan »), c'est dans ce cadre que la Société a initié début octobre 2024, une procédure d'information et de consultation de son Comité Social et Economique (CSE) sur ce projet d'évolution de l'organisation de l'activité de 24S et ses conséquences sociales. En l'absence de délégués syndicaux, La Direction a engagé des discussions avec les élus du CSE sur les mesures sociales d'accompagnement. Suite à des négociations avec le CSE de 24 Sèvres menées fin 2024, le « PDVA » a été validé par la Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS) en janvier 2025.

La Direction de la Société et les organisations syndicales sont parvenues à un accord portant sur :

- Le congé de reclassement,
- Une indemnité additionnelle de rupture,
- Une prime de création ou reprise d'entreprise,
- Une formation d'adaptation,
- Une formation qualifiante,
- Un maintien temporaire de rémunération dégressive,
- Une allocation de mobilité géographique.

La restructuration de 24S nous a obligés à constituer des provisions pour risques liées au personnel, en anticipation de l'objectif fixé par le plan de départ volontaire. Deux provisions ont été établies :

- Une provision de 2 200 774€, couvrant les préavis et les congés payés durant le préavis des personnes prévues dans le plan ;
- Une provision globale de 8 123 736€, englobant les frais associés aux indemnités légales et supra légales de rupture, à la formation, aux frais de conseil/avocat, et aux congés de reclassement.

L'ensemble de ces mesures ont fait l'objet d'une provision à hauteur de 10,3M€ dans les comptes au 31 Décembre 2024 correspondant à la meilleure estimation des coûts qui seront encourus par la Société dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan de restructuration. Ces éléments ont été classés en charges d'exploitation.

Dans le cadre de la mise en place de notre nouvelle structure, nous avons décidé de cesser notre collaboration avec plusieurs marques. Cette cessation, perçue comme une rupture commerciale soudaine, comporte le risque de provoquer des réclamations d'indemnités. Deux risques de rupture brutale ont été identifiés chez 24S, totalisant 3,4 millions d'euros, en lien avec l'arrêt des marques et l'annulation des commandes :

- Arrêt des marques Femmes et Hommes à fin 2024 : 2 883 285€ ;
- Annulation des commandes des marques Hommes FW25 : 552 070€.

Principes, règles et méthodes comptables

Conventions comptables générales

Les comptes sociaux de 24 Sèvres sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à un autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Continuité de l'exploitation

Le principe de continuité de l'exploitation a été respecté en raison du soutien financier du groupe auquel appartient la société.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires)

Les immobilisations incorporelles et corporelles produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production constitué des éléments suivants :

- Coût des matières consommées ;
- Charges directes de production (main d'œuvre...) ;
- Frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue ;

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

- | | |
|-------------------------|-------|
| • Logiciel | 3 ans |
| • Site internet | 3 ans |
| • Mobilier de bureau | 3 ans |
| • Matériel informatique | 3 ans |

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

Dépréciation

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur et que leurs valeurs nettes comptables deviennent inférieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

Autres immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont dépréciés lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

Frais de recherche et développement (site internet)

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation incorporelle si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et la société peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser et vendre l'actif.

Stocks

Les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du « coût d'achat moyen pondéré ».

Une dépréciation est constituée lorsque les perspectives de vente de ces stocks, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute d'inventaire.

Une distinction plus fine est opérée ; à savoir : pour les stocks saisonniers et permanents, en fonction de l'ancienneté des collections – pour les stocks endommagés, la prise en compte de l'éventuelle revente à un soldeur.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de la couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffres d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en écart de conversion actif lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en écart de conversion passif lorsqu'il s'agit d'un gain latent.

Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture (élément couvert ou couverture).

Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La société a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou pour complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée au cours de l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Notes relatives à certains postes du Bilan

Immobilisations incorporelles

Cette rubrique est composée des éléments suivants :

- Logiciels pour 1,6 millions d'euros
- Site internet pour 21,9 millions d'euros

Disponibilités

Le compte de valeur à l'encaissement pour 5,6 millions correspond à des règlements effectués via des plateformes de paiement en ligne (Stripe et Paypal) en attente de virement.

Engagements de retraite

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

	2024	2023
Date d'évaluation	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Taux d'inflation	2,00	2,00
Taux d'actualisation (*)	3,45	3,70
Progression future des salaires (*)	3,00	3,00
Tables de mortalité	Tables TV/TD 2017-2019	Tables TV/TD 2015-2017
Age de départ à la retraite	<p>Non cadres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nés avant 08/1961 : 62 ans - Nés entre 09/1961 et 1967 : âge d'ouverture des droits - Nés à partir 1968 : 64 ans <p>Cadres : 65 ans</p>	<p>Non cadres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nés avant 08/1961 : 62 ans - Nés entre 09/1961 et 1967 : âge d'ouverture des droits - Nés à partir 1968 : 64 ans <p>Cadres : 65 ans</p>
Conditions de départ	Départ Volontaire	Départ Volontaire
Charges sociales moyennes (sur indemnités départ volontaire)	48,00%	48,00%
Méthode de calcul retenue	Prospective	Prospective

(*) Inflation comprise

Compte tenu de ces éléments, la valeur actuelle probable des engagements de retraite de la société s'élève à la clôture de l'exercice à 48 milliers d'euros. A la clôture de l'exercice précédent, elle était de 54 milliers d'euros.

Provision pour points de fidélité

Dans le cadre de ses actions commerciales et promotionnelles, la société accorde à ses clients des points de fidélité lors des opérations de vente en ligne.

Ces droits et avantages ont entraîné la comptabilisation d'une provision pour charges à hauteur de 538,9 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Emprunts et dettes financières divers

Cette rubrique est composée exclusivement de « cash pooling » souscrit auprès d'une société du groupe « LVMH Group Treasury » pour un montant de 44 millions d'euros.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p. à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	23 556 849	129		98 219	23 458 759
	Total Immobilisations Incorporelles	23 556 849	0	129	0	23 458 759
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	Constructions sur sol d'autrui					
	Constructions instal. Agencement					
	Instal. technique, matériel outillage industriels					
	Instal. agencement, aménagement divers	611 097			335 295	275 802
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	967 082		256 490	753 681	469 891
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					0
Avances et acomptes						
Total Immobilisations Corporelles	1 578 179	0	256 490	0	1 088 976	745 693
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					0
Total Immobilisations Corporelles	0	0	0	0	0	0
TOTAL	25 135 028	0	256 619	0	1 187 194	24 204 453

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	22 869 864	419 633	28 040	23 261 457
	Total Immobilisations Incorporelles	22 869 864	419 633	28 040	23 261 457
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Constructions instal. Agencement				
	Instal. technique, matériel outillage industriels				
	Instal. agencement, aménagement divers	1 158 433	189 997	909 633	438 797
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers					
Total Immobilisations Corporelles	1 158 433	189 997	909 633	438 797	
TOTAL	24 028 297	609 630	937 673	23 700 254	

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres							
Total Immobilisations Incorporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions instal. Agencement							
Instal. technique, matériel outillage industriels							
Instal. agencement, aménagement divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total Immobilisations Corporelles							
Terrains							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2024	
			Utilisées	Non utilisées		
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92					
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMEENTEES	0	0	0	0	0	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	350 000				350 000
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
	Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	497 790	14 701 194	497 790		14 701 194
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	847 790	14 701 194	497 790	0	15 051 194	
DEPRECIATION	Sur immobilisations					
	- incorporelles					
	- corporelles					
	- des titres mis en équivalence					
	- des titres de participation					
	- autres immo. Financières					
Sur stocks et en-cours	7 049 619	6 882 632	7 049 619		6 882 632	
Sur comptes clients						
Autres						
DEPRECIATION	7 049 619	6 882 632	7 049 619	0	6 882 632	
TOTAL	7 897 409	21 583 826	7 547 409	0	21 933 826	
Dont dotations et reprises						
	- d'exploitation	21 583 826	7 547 409			
	- financières					
	- exceptionnelles					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 121 202	2 121 202	
	Créance représentative de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	24 105	24 105	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 305	69 305	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 572 983	1 572 983	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	43 387	43 387	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	6 870	6 870	
	Débiteurs divers	583 854	583 854	
	Charges constatées d'avance	454 913	454 913	
Total des créances	4 876 619	4 876 619	0	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 768 173	15 768 173		
	Personnel et comptes rattachés	1 595 757	1 595 757		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 658 341	1 658 341		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 933 292	1 933 292		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	212 275	212 275		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	44 048 124	44 048 124		
	Autres dettes	495 426	495 426		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total des dettes	65 711 387	65 711 387	0	0	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

31/12/2024	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Actif immobilisé			
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances sur participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes envers établissements de crédits			
Emprunts et dettes financières divers	44 048 124		
Avances, acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs comptes rattachés	1 630 761		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Charges constatées d'avance

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - Exploitation	454 913	642 760	-187 847	-29%
Redevances pour licences, marques, logiciels	150 304	206 420	-56 116	-27%
Assurances	106 015	104 516	1 499	1%
Diverses exploitations	198 594	331 824	-133 230	-40%
Charges constatées d'avance - Financier				
Charges constatées d'avance - Exceptionnel				
TOTAL	454 913	642 760	-187 847	-29%

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 (1)	Augmentation / Réduction de capital	Variations en cours d'exercice (2)	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	40 000			0	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale - Réserves indisponibles	12 015 302	-12 015 302	0	0	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Augmentation / Réduction de capital					
Report à nouveau		-12 716 859			-12 716 859
Résultat de l'exercice	-24 732 161	24 732 161		-42 564 864	-42 564 864
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	-12 676 859	0	0	-42 564 864	-55 241 723

Capital social

31/12/2024	Nombre	Valeur Nominale	Montant
Du capital social début exercice	400,00	100,00	40 000,00
Emises pendant l'exercice			
Remboursées pendant l'exercice			
Du capital social fin d'exercice	400,00	100,00	40 000,00

Charges à payer

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 923 049	12 593 630	-670 581	-5%
Dettes fiscales et sociales	2 799 889	3 039 951	-240 062	-8%
Dettes fournisseurs d'immobilisation		2 798 534	-2 798 534	-100%
Autres dettes				
TOTAL	14 722 938	18 432 115	-3 709 177	-20%

Notes relatives à certains postes du Compte de Résultat

Intégration fiscale

La société a opté le 1^{er} janvier 2014 pour entrer dans un périmètre d'intégration dont « LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton SE » est la société tête de groupe.

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale, la société comptabilise dans ses comptes, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée. La société mère bénéficie seule des économies ou surcoûts liés au régime de l'intégration fiscale.

Les déficits reportables antérieurs à l'option s'élèvent à 4 milliers d'euros.

Situation fiscale différée ou latente

La fiscalité latente et différée n'est pas traduite dans les comptes individuels de la société.

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	TOTAL
Ventes de marchandises	13 921 742	73 413 341	87 335 083
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	3 110 551	11 010 736	14 121 287
TOTAL	17 032 293	84 424 077	101 456 370

Transferts de charges

	31/12/2024
Aide au financement de frais de formation et scolarités	95 567
Indemnités reçues organismes sociaux	23 084
Remboursements d'assurances	44 640
TOTAL	163 291

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits à recevoir - assurances		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Cessions d'immobilisations		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Provisions pour risques - litiges		
TOTAL des produits exceptionnels		0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		
Pénalités, amendes		44 945
Franchise assurances		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Cessions d'immobilisations		70 050
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Provisions pour risques - litiges		
TOTAL des charges exceptionnelles		114 995
Résultat exceptionnel		-114 995

Les pénalités d'un montant de 44 945 €, concernent des indemnités de retard relatives à des déclarations de taxes locales dans les Etats américains (Washington et Louisiane).

Fin mai 2024, 24S a procédé à la mise au rebut de son environnement « WeChatMiniProgram » et constate donc une charge de 70 050 €.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de « LVMH MOËT HENNESSY-LOUIS VUITTON SE » située au 22 avenue Montaigne, 75008 PARIS.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

Les dirigeants ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social.

Liste des transactions effectuées avec des parties liées

Toutes les transactions entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au Décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information suivante est fournie. Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose de la manière suivante :

- Honoraires au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 22 milliers d'euros

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		159	
	Agents de maîtrise		6	
	Employés		19	
	Ouvriers			
	TOTAL			184

Événements significatifs postérieurs à la clôture

PLAN DE DEPARTS VOLONTAIRES AUTONOME (LE « PDVA »)

Par décision du 17 janvier 2025, la DRIEETS a homologué le PDVA, qui est alors passé dans sa phase de mise en œuvre.

À la fin du plan, 84 des 87 personnes dont le poste était supprimé avaient quitté l'entreprise ou pris le poste d'un collègue ayant refusé la modification de son poste et donc décidé de quitter l'entreprise. Parmi les postes modifiés, un seul a été accepté, sept ont quitté l'entreprise et une a fait l'objet d'une mobilité interne.

ETAT DU LITIGE 24 SEVRES C/ CITE NUMERIQUE

En 2020, la société Cité Numérique a assigné 24 Sèvres. Une Provision a été comptabilisée à hauteur de 350K€.

En 2022, le tribunal a débouté la partie adverse de ses demandes. La Provision initialement constituée a été maintenue dans les comptes au 31.12.22 dans le cadre de la procédure en cours devant la cour d'appel.

En janvier 2025, le jugement rendu par la cour d'appel a confirmé le jugement de première instance. La Provision a été reprise dans les comptes qui seront clos au 31.12.25.

Engagements hors bilan

A ce jour, la société 24 Sèvres n'a pas d'engagements financiers envers des tiers autres que ceux exposés en page 12 au titre des engagements de retraite

Copie certifiée conforme

DocuSigned by:
Alexandre Arnault
3CA57D05FF1641A...

SASU 24 SEVRES

24/32 RUE JEAN GOUJON

75008 PARIS

Exercice clos le : 31/12/2024

APE : 7010Z

SIRET : 797 737 293 00010



Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN ACTIF.....	2
BILAN PASSIF.....	3
COMPTE DE RESULTAT 1/2	4
COMPTE DE RESULTAT 2/2	4
ANNEXE.....	6
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7
PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	8
Conventions comptables générales	8
Continuité de l'exploitation	8
Utilisation d'estimations	8
Changement de méthode et comparabilité des exercices	8
Immobilisations incorporelles et corporelles	8
Autres immobilisations financières	9
Frais de recherche et développement (site internet)	9
Stocks	9
Créances et dettes	10
Opérations en devises.....	10
Provisions	10
Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite	11
Notion de résultat courant et exceptionnel	11
Divers.....	11
NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN	12
Immobilisations incorporelles	12
Disponibilités	12
Engagements de retraite	12
Provision pour points de fidélité	13
Emprunts et dettes financières divers	13
IMMOBILISATIONS.....	14
AMORTISSEMENTS	15
PROVISIONS.....	16
CREANCES ET DETTES	18
ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN	19
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	20
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	21
CAPITAL SOCIAL	22
CHARGES A PAYER	23
NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	24
Intégration fiscale.....	24
Situation fiscale différée ou latente	24
VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	25

TRANSFERTS DE CHARGES	26
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	27
AUTRES INFORMATIONS	28
Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	28
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration	28
Liste des transactions effectuées avec des parties liées	28
Honoraires des commissaires aux comptes	28
EFFECTIF MOYEN	29



COMPTES SOCIAUX

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 458 759	23 261 457	197 302	686 985
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	23 458 759	23 261 457	197 302	686 985
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisation incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	745 693	438 797	306 896	419 746
	Terrain				
	Constructions				
Installations techniques mat et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	745 693	438 797	306 896	419 746	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	0	0	0	0	
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)	24 204 453	23 700 254	504 198	1 106 731	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS	21 438 211	6 882 632	14 555 579	32 635 583
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	21 438 211	6 882 632	14 555 579	32 635 583
	Avances et Acomptes versés sur commandes	581 071		581 071	1 027 387
	CREANCES (3)	9 880 009	0	9 880 009	12 855 854
	Créances clients et comptes rattachés	2 121 202		2 121 202	2 559 217
	Autres créances	1 719 433		1 719 433	1 752 263
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilité	5 584 461		5 584 461	7 901 614	
Charges constatées d'avance	454 913		454 913	642 760	
TOTAL (III)	31 899 291	6 882 632	25 016 659	46 518 824	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		56 103 744	30 582 886	25 520 858	47 625 555

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES	0	12 015 302
	Réserve légale - Réserves indisponibles		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		12 015 302
	Autres réserves		0
	Report à nouveau	-12 716 859	
	Résultat de l'exercice	-42 564 864	-24 732 161
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL des capitaux propres	-55 241 724	-12 676 859	
Autres fonds	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL des autres fonds propres	0	0
Provisions	Provisions pour risques	350 000	350 000
	Provisions pour charges	14 701 194	497 790
	TOTAL des provisions	15 051 194	847 790
Dettes (1)	DETTES FINANCIERES	44 048 124	31 324 470
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	44 048 124	31 324 470
	DETTES D'EXPLOITATION	21 549 805	25 112 323
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	381 967	303 819
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 768 173	19 231 888
	Dettes fiscales et sociales	5 399 665	5 576 617
	DETTES DIVERSES	113 458	3 017 830
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	113 458	3 017 830	
Produits constatés d'avances (1)			
TOTAL des dettes	65 711 387	59 454 624	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		25 520 858	47 625 555
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			
(1) dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		65 711 387	59 242 737
(2) dont concours bancaires courantes, et soldes créditeurs de banques			

Compte de Résultat 1/2

1/2

				31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	13 921 742	73 413 341	87 335 083	99 273 079
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 110 551	11 010 736	14 121 287	18 795 457
	Montant net du chiffre d'affaires	17 032 293	84 424 076	101 456 370	118 068 536
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 710 700	3 225 499
	Autres produits			372 852	285 257
	Total des produits d'exploitation (1)			109 539 921	121 579 291
	Achats de marchandises			49 165 893	66 652 311
	Variation de stock			18 246 280	-2 235 959
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			32 495 973	37 508 099
	Impôts, taxes et versements assimilés			8 637 540	12 791 125
	Salaires et traitements			11 411 092	11 765 704
	Charges sociales du personnel			5 325 478	5 213 298
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			609 630	970 715	
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations			6 882 632	7 049 619	
- sur actif circulant			14 701 194	497 790	
Autres charges			2 331 140	2 981 529	
Total des charges d'exploitation (2)			149 806 853	143 194 230	
RESULTAT D'EXPLOITATION				-40 266 932	-21 614 939
Opéra.co mm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (3)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)			62 946	104 024
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			62 946	104 024	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)			2 245 883	3 180 345
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières			2 245 883	3 180 345
RESULTAT FINANCIER				-2 182 938	-3 076 321
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				-42 449 869	-24 691 260

Compte de Résultat 2/2

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
RESULTAT FINANCIER		-2 182 938	-3 076 321
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-42 449 869	-24 691 260
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLE	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44 945	17
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	70 050	40 884
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles	114 995	40 902
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-114 995	-40 902
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		109 602 867	121 683 316
TOTAL DES CHARGES		152 167 731	146 415 477
RESULTAT DE L'EXERCICE		-42 564 864	-24 732 161
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		62 946	104 024
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		2 086 986	3 180 345

Annexe

- Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024.
 - Le total du bilan avant répartition s'élève à 25 520 858 euros.
 - Le compte de résultat de l'exercice présente un déficit de 42 564 864,02 euros.
 - L'exercice présenté est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.
 - L'exercice précédent était d'une durée identique.
 - La société a pour activité l'achat, la vente et le négoce par tous circuits de distributions physique ou commerce électronique, en qualité de grossiste ou de détaillant de tous produits ou articles d'habillement, de voyage, de maroquinerie, de parfumerie, de cosmétique, d'horlogerie, de joaillerie, d'accessoires de mode, de lunettes, d'alcools...
-

Faits caractéristiques de l'exercice

En 2024, 24 Sèvres a vu ses ventes ralentir en raison d'une baisse de la demande, associée à un ralentissement du marché du luxe sur tous les continents.

En octobre 2024, la direction de 24 Sèvres a annoncé aux salariés un plan de départ volontaire autonome ainsi que l'arrêt de certaines activités. Suite à des négociations avec le Comité Social et Economique de 24 Sèvres menées fin 2024, le plan de départ volontaire autonome a été validé par la Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités en janvier 2025

Le 14 février 2024, la DGFIP a notifié, par lettre recommandée, à la société 24S, un contrôle fiscal portant sur les années 2021 et 2022. Deux points d'attention ont été soulevés :

- La non-réintégration de la marge commerciale sur la provision pour risque de notre programme de fidélité
- La non-réintégration des frais accessoires sur la valorisation de nos stocks

A l'exception de ces deux éléments, ce contrôle fiscal s'est très bien déroulé et celui-ci s'est terminé fin novembre 2024.

Principes, règles et méthodes comptables

Conventions comptables générales

La société 24 Sèvres présente ses comptes sociaux selon les principes et méthodes comptables définis par le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels au 31 décembre 2022, à l'exception du règlement n° 2018-01 du 20 avril 2018 concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs qui est applicable aux exercices ouverts à la date de publication du règlement, soit à la clôture du 31 décembre 2023.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Continuité de l'exploitation

Le principe de continuité de l'exploitation a été respecté en raison du soutien financier du groupe auquel appartient la société.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires)

Les immobilisations incorporelles et corporelles produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production constitué des éléments suivants :

- Coût des matières consommées ;
- Charges directes de production (main d'œuvre...) ;
- Frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue ;

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

- | | |
|-------------------------|-------|
| • Logiciel | 3 ans |
| • Site internet | 3 ans |
| • Mobilier de bureau | 3 ans |
| • Matériel informatique | 3 ans |

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

Dépréciation

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur et que leurs valeurs nettes comptables deviennent inférieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

Autres immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont dépréciés lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

Frais de recherche et développement (site internet)

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation incorporelle si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et la société peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser et vendre l'actif.

Stocks

Les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du « coût d'achat moyen pondéré ».

Une dépréciation est constituée lorsque les perspectives de vente de ces stocks, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute d'inventaire.

Jusqu'au 31 décembre 2022, la méthodologie utilisée se basait sur des hypothèses d'écoulement en fonction des collections et de l'antériorité des pièces.

En revanche, à compter de 2023, la méthodologie d'estimation a été revue.

Une distinction plus fine est opérée ; à savoir : pour les stocks saisonniers, en fonction de l'ancienneté des collections – pour les stocks endommagés, la prise en compte de l'éventuelle revente à un soldeur.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de la couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffres d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en écart de conversion actif lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en écart de conversion passif lorsqu'il s'agit d'un gain latent.

Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture (élément couvert ou couverture).

Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La société a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou pour complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée au cours de l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Notes relatives à certains postes du Bilan

Immobilisations incorporelles

Cette rubrique est composée des éléments suivants :

- Logiciels pour 1,6 millions d'euros
- Site internet pour 21,9 millions d'euros

Disponibilités

Le compte de valeur à l'encaissement pour 5,2 millions correspond à des règlements effectués via des plateformes de paiement en ligne (Stripe et Paypal) en attente de virement.

Engagements de retraite

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

	2024	2023
Date d'évaluation	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Taux d'inflation	2,00	2,00
Taux d'actualisation (*)	3,45	3,70
Progression future des salaires (*)	3,00	3,00
Tables de mortalité	Tables TV/TD 2017-2019	Tables TV/TD 2015-2017
Age de départ à la retraite	<p>Non cadres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nés avant 08/1961 : 62 ans - Nés entre 09/1961 et 1967 : âge d'ouverture des droits - Nés à partir 1968 : 64 ans <p>Cadres : 65 ans</p>	<p>Non cadres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nés avant 08/1961 : 62 ans - Nés entre 09/1961 et 1967 : âge d'ouverture des droits - Nés à partir 1968 : 64 ans <p>Cadres : 65 ans</p>
Conditions de départ	Départ Volontaire	Départ Volontaire
Charges sociales moyennes (sur indemnités départ volontaire)	48,00%	48,00%
Méthode de calcul retenue	Prospective	Prospective

(*) Inflation comprise

Compte tenu de ces éléments, la valeur actuelle probable des engagements de retraite de la société s'élève à la clôture de l'exercice à 48 milliers d'euros. A la clôture de l'exercice précédent, elle était de 54 milliers d'euros.

Provision pour points de fidélité

Dans le cadre de ses actions commerciales et promotionnelles, la société accorde à ses clients des points de fidélité lors des opérations de vente en ligne.

Ces droits et avantages ont entraîné la comptabilisation d'une provision pour charges à hauteur de 538,9 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Emprunts et dettes financières divers

Cette rubrique est composée exclusivement de « cash pooling » souscrit auprès d'une société du groupe « LVMH Finance Belgique » pour un montant de 44 millions d'euros.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p. à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	23 556 849		129		98 219
	Total Immobilisations Incorporelles	23 556 849	0	129	0	98 219
						23 458 759
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	Constructions sur sol d'autrui					
	Constructions instal. Agencement					
	Instal. technique, matériel outillage industriels					
	Instal. agencement, aménagement divers	611 097				335 295
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	967 082		256 490		753 681
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					0	
Total Immobilisations Corporelles	1 578 179	0	256 490	0	1 088 976	
745 693						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					0
	Total Immobilisations Corporelles	0	0	0	0	0
TOTAL	25 135 028	0	256 619	0	1 187 194	
					24 204 453	

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	22 869 864	419 633	28 040	23 261 457
	Total Immobilisations Incorporelles	22 869 864	419 633	28 040	23 261 457
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Constructions instal. Agencement				
	Instal. technique, matériel outillage industriels				
	Instal. agencement, aménagement divers	1 158 433	189 997	909 633	438 797
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers					
Total Immobilisations Corporelles	1 158 433	189 997	909 633	438 797	
TOTAL	24 028 297	609 630	937 673	23 700 254	

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres							
Total Immobilisations Incorporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions instal. Agencement							
Instal. technique, matériel outillage industriels							
Instal. agencement, aménagement divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total Immobilisations Corporelles							
Terrains							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2024	
			Utilisées	Non utilisées		
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92					
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	0	0	0	0	0	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	350 000				350 000
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
	Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	497 790	14 701 194	497 790		14 701 194
	847 790	14 701 194	497 790	0	15 051 194	
DEPRECIATION	Sur immobilisations					
	- incorporelles					
	- corporelles					
	- des titres mis en équivalence					
	- des titres de participation					
	- autres immo. Financières					
Sur stocks et en-cours	7 049 619	6 882 632	7 049 619		6 882 632	
Sur comptes clients						
Autres						
	7 049 619	6 882 632	7 049 619	0	6 882 632	
TOTAL	7 897 409	21 583 826	7 547 409	0	21 933 826	
Dont dotations et reprises						
	- d'exploitation	21 583 826	7 547 409			
	- financières					
	- exceptionnelles					

Dans la rubrique « Provisions pour risques et charges », 24S a procédé à **une reprise de provision pour 497 790 €**. Cela s'explique de la façon suivante : 497 790 € - Reprise de provision relatif à notre programme de fidélité.

Dans le cadre de la mise en place de notre nouvelle structure, nous avons décidé de cesser notre collaboration avec plusieurs marques. Cette cessation, perçue comme une rupture commerciale soudaine, comporte le risque de provoquer des réclamations d'indemnités. Deux risques de rupture brutale ont été identifiés chez 24S, totalisant 3,4 millions d'euros, en lien avec l'arrêt des marques et l'annulation des commandes :

- Arrêt des marques Femmes et Hommes à fin 2024 : 2 883 285€ ;
- Annulation des commandes des marques Hommes FW25 : 552 070€.

La restructuration de 24S nous a obligés à constituer des provisions pour risques liées au personnel, en anticipation de l'objectif fixé par le plan de départ volontaire. Deux provisions ont été établies :

- Une provision de 2 200 774€ inscrite au ROC, couvrant les préavis et les congés payés durant le préavis des personnes prévues dans le plan ;
- Une provision globale de 8 123 736€ enregistrée en APAC, englobant les frais associés aux indemnités légales et supra légales de rupture, à la formation, aux frais de conseil/avocat, et aux congés de reclassement.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 121 202	2 121 202	
	Créance représentative de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	24 105	24 105	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 305	69 305	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 572 983	1 572 983	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	43 387	43 387	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	6 870	6 870	
	Débiteurs divers	583 854	583 854	
	Charges constatées d'avance	454 913	454 913	
Total des créances	4 876 619	4 876 619	0	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 768 173	15 768 173		
	Personnel et comptes rattachés	1 595 757	1 595 757		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 658 341	1 658 341		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 933 292	1 933 292		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	212 275	212 275		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	44 048 124	44 048 124		
	Autres dettes	495 426	495 426		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total des dettes	65 711 387	65 711 387	0	0	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

31/12/2024	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Actif immobilisé			
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances sur participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes envers établissements de crédits			
Emprunts et dettes financières divers	44 048 124		
Avances, acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs comptes rattachés	1 630 761		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			



Charges constatées d'avance

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - Exploitation	454 913	642 760	-187 847	-29%
Redevances pour licences, marques, logiciels	150 304	206 420	-56 116	-27%
Assurances	106 015	104 516	1 499	1%
Diverses exploitations	198 594	331 824	-133 230	-40%
Charges constatées d'avance - Financier				
Charges constatées d'avance - Exceptionnel				
TOTAL	454 913	642 760	-187 847	-29%



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 (1)	Augmentation / Réduction de capital	Variations en cours d'exercice (2)	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	40 000			0	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale - Réserves indisponibles	12 015 302	-12 015 302	0	0	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Augmentation / Réduction de capital					
Report à nouveau		-12 716 859			-12 716 859
Résultat de l'exercice	-24 732 161	24 732 161		-42 564 864	-42 564 864
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	-12 676 859	0	0	-42 564 864	-55 241 723



Capital social

31/12/2024	Nombre	Valeur Nominale	Montant
Du capital social début exercice	400,00	100,00	40 000,00
Emises pendant l'exercice			
Remboursées pendant l'exercice			
Du capital social fin d'exercice	400,00	100,00	40 000,00



Charges à payer

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 923 049	12 593 630	-670 581	-5%
Dettes fiscales et sociales	2 799 889	3 039 951	-240 062	-8%
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		2 798 534	-2 798 534	-100%
TOTAL	14 722 938	18 432 115	-3 709 177	-20%

Notes relatives à certains postes du Compte de Résultat

Intégration fiscale

La société a opté le 1^{er} janvier 2014 pour entrer dans un périmètre d'intégration dont « LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton SE » est la société tête de groupe.

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale, la société comptabilise dans ses comptes, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée. La société mère bénéficie seule des économies ou surcoûts liés au régime de l'intégration fiscale.

Les déficits reportables antérieurs à l'option s'élèvent à 4 milliers d'euros.

Situation fiscale différée ou latente

La fiscalité latente et différée n'est pas traduite dans les comptes individuels de la société.



Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	TOTAL
Ventes de marchandises	13 921 742	73 413 341	87 335 083
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	3 110 551	11 010 736	14 121 287
TOTAL	17 032 293	84 424 077	101 456 370



Transferts de charges

	31/12/2024
Aide au financement de frais de formation et scolarités	95 567
Indemnités reçues organismes sociaux	23 084
Remboursements d'assurances	44 640
TOTAL	163 291

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits à recevoir - assurances		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Cessions d'immobilisations		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Provisions pour risques - litiges		
TOTAL des produits exceptionnels		0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		
Pénalités, amendes		44 945
Franchise assurances		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Cessions d'immobilisations		70 050
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Provisions pour risques - litiges		
TOTAL des charges exceptionnelles		114 995
Résultat exceptionnel		-114 995

Les pénalités d'un montant de 44 945 €, concernent des indemnités de retard relatives à des déclarations de taxes locales dans les Etats américains (Washington et Louisiane).

Fin mai 2024, 24S a procédé à la mise au rebut de son environnement « WeChatMiniProgram » et constate donc une charge de 70 050 €.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de « LVMH MOËT HENNESSY-LOUIS VUITTON SE » située au 22 avenue Montaigne, 75008 PARIS.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

Les dirigeants ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social.

Liste des transactions effectuées avec des parties liées

Toutes les transactions entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au Décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information suivante est fournie. Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose de la manière suivante :

- Honoraires au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 22 milliers d'euros



Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		159	
	Agents de maîtrise		6	
	Employés		19	
	Ouvriers			
	TOTAL		184	

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

PLAN DE DEPARTS VOLONTAIRES AUTONOME (LE « PDVA »)

La société 24 Sèvres a été contrainte de mettre en place un projet d'évolution de son organisation visant à lui permettre de sauvegarder sa compétitivité. En effet, le montant des pertes cumulées par l'entreprise depuis sa création et le fait que le business model initial ne permettait pas de dégager des bénéfices à terme ont nécessité une profonde réorganisation.

Ce projet s'inscrivant dans le cadre d'un Plan de Départs Volontaires Autonome (le « PDVA » ou le « Plan »), c'est dans ce cadre que la Société a initié début octobre 2024, une procédure d'information et de consultation de son Comité Social et Economique (CSE) sur ce projet d'évolution de l'organisation de l'activité de 24S et ses conséquences sociales. En l'absence de délégués syndicaux, La Direction a engagé des discussions avec les élus du CSE sur les mesures sociales d'accompagnement.

Le 9 décembre 2024, le CSE a rendu ses différents avis sur ce projet, et notamment son avis sur le projet de document unilatéral portant PDVA (Livre I).

Par décision du 17 janvier 2025, la DRIEETS a homologué le PDVA, qui est alors passé dans sa phase de mise en œuvre.

Dans le cadre de l'évolution de l'organisation de 24S, 87 postes étaient supprimés et 8 postes étaient modifiés. À noter que quatre collaborateurs sur les 87 dont le poste était supprimé avaient déjà remis leur démission, ils n'ont donc pas bénéficié des mesures prévues dans le cadre du plan.

Les salariés ont été informés qu'ils appartenaient aux catégories professionnelles impactées et qu'ils avaient la possibilité de se porter volontaire pour une mobilité interne ou externe pendant la phase de volontariat anticipée ou classique prévue par le Plan. Ils ont également obtenu des précisions quant aux indemnités de rupture auxquelles ils pouvaient prétendre et d'une manière générale sur les mesures prévues dans le PDVA.

Ils ont bénéficié de réunions d'information ainsi que de l'accompagnement de l'Espace Mobilité Emploi (EME) qui a succédé au Point Information Conseil (PIC) depuis l'homologation de la DRIEETS, assuré par le cabinet LHH.

Les salariés ont reçu en parallèle et à plusieurs reprises par email et messagerie le lien intranet pointant vers la liste à jour des postes disponibles dans la Société et le Groupe. Ceux qui ont souhaité se positionner ont été rencontrés par la DRH de 24S et, le cas échéant, par les équipes Ressources Humaines des Maisons concernées.

Les salariés qui ont souhaité se porter volontaires ont déposé un dossier de volontariat par l'intermédiaire de LHH. Les dossiers ont ensuite été étudiés en Commission de suivi, chacune étant composée de deux représentants de l'entreprise et de deux représentants du personnel.

À la fin du plan, 84 des 87 personnes dont le poste était supprimé avaient quitté l'entreprise ou pris le poste d'un collègue ayant refusé la modification de son poste et donc décidé de quitter l'entreprise. Parmi les postes modifiés, un seul a été accepté, sept ont quitté l'entreprise et une a fait l'objet d'une mobilité interne.

ETAT DU LITIGE 24 SEVRES C/ CITE NUMERIQUE

Procédure devant le Tribunal de commerce de Paris :

- Cité Numérique a assigné 24 Sèvres en novembre 2020, réclamant 510 516,32 € de dommages et intérêts.
- Le Tribunal de commerce de Lille a ouvert une procédure de sauvegarde à l'encontre de Cité Numérique en avril 2021.
- 24 Sèvres a déclaré sa créance au passif de Cité Numérique pour 184 369,00 €.
- Cité Numérique a ajouté une demande subsidiaire de 234 755,85 € pour rupture de relation commerciale.
- Par jugement du 23 mai 2022, le Tribunal de commerce de Paris a débouté Cité Numérique de toutes ses demandes de dommages et intérêts, a débouté 24 Sèvres de sa demande de condamnation de Cité Numérique à lui payer la somme de 184.369,00 euros, et a condamné Cité Numérique à payer à 24 Sèvres 5 000 € au titre de l'article 700 du Code de procédure civile, ainsi qu'aux dépens (116,25 €).

Procédure devant la Cour d'appel de Paris :

- Cité Numérique a fait appel du jugement le 3 août 2022.
- Le Tribunal de commerce de Lille Métropole a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la société CITE NUMERIQUE le 2 octobre 2024.
- 24 Sèvres a de nouveau déclaré sa créance au passif de Cité Numérique (184 369,00 €).
- Par arrêt du 31 janvier 2025, la Cour d'appel a confirmé le jugement du Tribunal de commerce en rejetant toutes les demandes de Cité Numérique et a débouté 24 SEVRES de sa demande de remboursement des sommes surfacturées. La cour a fixé au passif les sommes mises à la charge de la société CITE NUMERIQUE au titre de l'article 700 du Code de procédure civile (5000 euros pour la première instance, et 5000 euros pour l'appel).

Issue du litige

La Cour d'appel de Paris, par son arrêt du 31 janvier 2025, a statué sur l'appel interjeté par Cité Numérique à l'encontre du jugement rendu par le Tribunal de commerce de Paris le 23 mai 2022. La Cour a confirmé le jugement de première instance en ce qu'il avait débouté Cité Numérique de l'ensemble de ses demandes initiales et subsidiaires, notamment celles tendant à obtenir des dommages et intérêts pour rupture de relation commerciale et autres préjudices allégués.

Toutefois, la Cour d'appel a infirmé partiellement le jugement en ce qu'il concernait la demande de 24 Sèvres visant à obtenir le remboursement de sommes prétendument surfacturées. Sur ce point, la Cour a également débouté 24 Sèvres.

En définitive, la Cour a fixé au passif de Cité Numérique les sommes dues à 24 Sèvres au titre de l'article 700 du Code de procédure civile, soit 5 000 € pour la procédure en première instance et 5 000 € supplémentaires pour la procédure d'appel. Ces montants correspondent à une indemnisation partielle des frais irrépétibles engagés par 24 Sèvres.



Engagements hors bilan

A ce jour, la société 24 Sèvres n'a pas d'engagements financiers envers des tiers autres que ceux exposés en page 12 au titre des engagements de retraite